

Objet : Loisirs motorisés dans les espaces naturels : APPEL NATIONAL



Loisirs motorisés dans les espaces naturels : APPEL NATIONAL

La pénétration de nos espaces naturels par les pratiquants de loisirs motorisés s'intensifie d'un bout à l'autre du territoire. Cette invasion et l'incivisme dont elle procède trop souvent suscitent légitimement un mécontentement grandissant, voire de dangereuses exaspérations.

A telle enseigne que la Ministre de l'Écologie et du Développement durable, Nelly Olin, a jugé nécessaire de rappeler la loi et d'appeler les Services de l'État à plus de vigilance.

Il n'en fallait pas davantage pour que le lobby des loisirs motorisés – pratiquants et marchands réunis – montent au créneau et se mettent en devoir d'obtenir l'abrogation de la 'circulaire Olin'.

Le moment est venu, pour notre « majorité silencieuse », de faire entendre sa voix.

Dans un temps record, la quasi-totalité des organisations opposées au développement **anarchique** des activités de loisirs motorisés dans les espaces naturels viennent de se regrouper pour lancer une **pétition nationale** destinée à une très large diffusion : pétition par laquelle nos organisations entendent témoigner de leur soutien au Ministère de l'Écologie et du Développement durable et affirment leur exigence partagée d'une plus stricte application de la loi du 3 janvier 1991.

La Fédération France Nature Environnement appelle tous ses adhérents et sympathisants à se rendre sur le site Internet réservé :

<http://petition.stmedd.free.fr> et à signer et faire signer *en nombre* la pétition proposée. C'est le moment où jamais de dire « ça suffit ! ».